

Special Topic 2 / Dossier spécial 2

Qu'est-ce qu'un auteur " extraordinaire " ? à partir des marges du champ culturel à l'âge classique

Shojiro KUWASE, Dinah RIBARD, Atsuo MORIMOTO

Introduction

Les textes ici réunis sont issus de trois communications prononcées lors du colloque international « Littératures et autorités » organisé par Yasushi Noro le 23 septembre 2017 à l'Institut français Japon - Kyusyu (Fukuoka). Le titre interrogatif que nous avons adopté en écho au célèbre texte de Michel Foucault et qui était aussi celui de notre section au colloque, indique la problématique principale que nous partageons : réexaminer les problèmes auxquels font face les écrivains qui, assumant chacun un certain caractère mineur, se trouvent aux marges du champ culturel ou littéraire et ainsi plus ou moins *hors* de la norme " ordinaire ".

D'abord, Shojiro Kuwase fait une lecture du passage des *Confessions* où Rousseau raconte comment il a " collaboré " en 1745 avec deux grands maîtres de l'époque, Voltaire et Rameau, pour produire *Les Fêtes de Ramire*, une adaptation en acte de ballet de *La Princesse de Navarre* que ceux-ci avaient créée non sans anecdotes conflictuelles afin de célébrer le mariage du dauphin Louis. À cette étape de sa carrière où il n'avait pas encore rédigé son premier texte majeur, le *Discours sur les arts et les sciences* (1750), Rousseau n'était qu'un être subalterne, quoique doué à la fois en poésie et en musique, qui aspirait à partager avec ces deux auteurs prestigieux la *paternité* d'une œuvre destinée à la cour. Sans parler du problème théorique difficile de décider la part de chaque " auteur " dans la création d'un ballet ou opéra, on est en face d'un autre problème également délicat du rôle que joue cet « être sans nom » en tant qu'adaptateur.

Dinah Ribard traite de deux « auteurs en excès » des Lumières : Jean-François Cassier, un curé de campagne en Nivernais qui a publié assez régulièrement ses textes dans le *Mercure de France* malgré une réprimande de la part de son supérieur ; Paul Desforges-Maillard, un autre écrivain mineur qui, pour débiter dans les milieux littéraires qui l'avaient traité avec dédain, s'est présenté sous le déguisement d'une poétesse bretonne (à savoir comme un sujet doublement marginalisé), démarche qui a plus ou moins réussi parce qu'elle lui a permis d'attirer l'éloge de Voltaire. Ils n'ont pourtant pas pu acquérir une pleine reconnaissance littéraire, et malgré leur relative réussite sociale et aisance familiale, la carrière d'auteur qu'ils ont

pu avoir était vouée aux confins du champ culturel sans atteindre une singularité suffisante selon ce que Foucault appelle le « principe de raréfaction¹ » qui ordonne les discours autour de cette figure privilégiée qu'est l'auteur.

Enfin, mon texte examine entre autres trois romans de Rétif de La Bretonne – *Le Ménage parisien*, *La Malédiction paternelle* et *La Femme infidèle* – afin de mettre en relief un univers littéraire dans lequel la minorité auctoriale et la minorité filiale sont indissociablement liées. Le cas de Rétif mérite une réflexion attentive parce qu'il nous permet de comprendre les difficultés d'un sujet de l'écriture aux marges du champ littéraire des années 1770-1780. Rétif réutilise le thème de la famille largement répandu à l'époque à travers les drames bourgeois et les peintures de Greuze et nous le présente sous un autre aspect en le combinant d'une manière assez originale avec les problèmes de la création littéraire : si un « être sans nom » est destiné plus ou moins au silence sans avoir d'œuvres reconnues, il ressemble en quelque sorte à un homme qui, n'ayant pas d'enfants, échoue à être le père de famille ou qui ne peut l'être qu'au prix de sa propre mort. Paradoxalement, Rétif a fait de cette minorité au double sens du mot l'emblème même de la littérature.

Bref, il s'agit de recenser ce qui se passe aux marges du champ, les phénomènes équivoques qui peuvent être voilés par la dichotomie trop claire entre la reconnaissance symbolique et la non-reconnaissance totale. Que et comment Frédéric Moreau aurait-il écrit s'il avait continué à poursuivre sa carrière littéraire ? Les problèmes du plagiat et du travail nègre sous le couvert d'un relatif anonymat qu'a vécus le jeune Rousseau lorsqu'il travaillait sur *Les Fêtes de Ramire* fournissent également le thème d'un roman satirique de Rétif, *Le Ménage parisien*. Et le statut ambigu de l'écriture féminine qui, en se combinant à une particularité régionale (la Bretagne), a permis à Desforges-Maillard de se lancer dans les milieux littéraires, est aussi le sujet d'une œuvre rétivienne où la graphomanie de la « femme infidèle » est enfin tragiquement vouée à l'échec.

Nos trois textes présentent ainsi au total quatre écrivains en état de marginalité face à l'autorité, ou plus précisément, à plusieurs autorités : royale, aristocratique, ecclésiastique, littéraire ou musicale. Je remarque particulièrement ce point pour faire écho au titre du colloque « Littératures et autorités » où les deux mots sont expressément mis au pluriel.

Atsuo MORIMOTO

¹ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, in *Œuvres*, édition publiée sous la direction de Frédéric Gros, 2 vol., Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, t. II, p. 236.